

Compte rendu de la réunion du 25 mars 2009

Présents : 14 conseillers.

Absent : Frédéric Cournil

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer.

M. Monteil, trésorier municipal, assiste à la réunion.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Vote des 3 taxes : le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 3,5%. La taxe d'habitation passera de 9,22% à 9,54% - le foncier bâti de 22,24 % à 23,02%, le foncier non bâti de 98,85% à 102,28%. Ces taux sont votés avec une abstention.

Avant le vote des budgets primitifs, Monsieur Monteil présente la situation financière de la commune en 2008 et donne des explications sur les différents ratios. Les recettes de fonctionnement représentent 823 €/habitant tandis que les dépenses sont de 740 €/habitant ; la moyenne départementale pour la même catégorie démographique est de 784 €/hab en recettes et de 633 € pour les dépenses. L'annuité de dettes au 31 décembre 2008 est de 115 € par habitant.

Vote des budgets

Vote du budget primitif principal présenté par M. le Maire : la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 491 158 € dont 59 600,17€ d'excédent 2008, la section d'investissement à 529 809,89 € dont 61 081,22 € de déficit reporté et les restes à réaliser 2008 (195 628,67 € en dépenses et 221 987,20€ en recettes). Voté à l'unanimité.

Vote du budget assainissement : la section de fonctionnement s'équilibre à 50 717 €, la section d'investissement à 53 895,21 €. Le fonctionnement peut s'équilibrer grâce à la subvention de 27 346€ versée par le budget principal. Voté à l'unanimité.

Vote du budget annexe boulangerie : section de fonctionnement : 16 349 € - section d'investissement à 23 126 €. Voté à l'unanimité.

Vote du budget lotissement : section de fonctionnement 15 829,36 € - section d'investissement 19 658,72€. Unanimité.

Vote du budget lotissement II : en section de fonctionnement 187 004 € - section d'investissement : 215 147,14 €. Voté à l'unanimité.

Convention Etat/communes pour le versement anticipé du FCTVA : Le maire rappelle que l'Etat propose aux communes de réduire le délai de versement du FCTVA à condition que ces dernières investissent 1€ de plus que la moyenne réalisée sur les 5 années précédentes. Les communes peuvent ainsi récupérer cette année le FCTVA sur les travaux réalisés en 2008. Une convention est à signer avec l'Etat. Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Passerelle de la fontaine des Crozes : le conseil général a attribué une subvention de 500 €. Une convention doit être passée avec la commune de Voutezac pour la réalisation des travaux. Le Maire est autorisé à signer la convention. Unanimité.

Attribution de primes au personnel communal : le Conseil municipal vote le principe d'attribution de primes au personnel. Le Maire va rencontrer les employés et prendra les arrêtés individuels nécessaires. Unanimité.

Signature d'un bail emphytéotique avec l'Office Public de l'Habitat : les travaux de construction de 3 maisons doivent commencer en juin. Le terrain sera cédé pour 57 ans. Accord unanime.

Demande de DGE pour la construction des 2 classes : des demandes de subvention ont déjà été faites auprès du conseil général, du député et de l'Etat (DDR). La commune pourrait bénéficier d'une subvention DGE. Le conseil autorise le Maire à déposer un dossier. Unanimité.

Demande de DGE pour la création d'un colombarium : le principe d'attribution de subvention pour la création de colombarium a été acté par la commission départementale de DGE. Un dossier de demande de subvention sera donc déposé.

Avenants travaux Mairie : suite à des travaux non prévus un avenant d'un montant de 2201 € doit être pris. Accord pour la délibération.

Questions diverses :

Déplacement du panneau « infos école » du mur cantine sur le mur contre le grillage côté nouvelle entrée école.

Informations du Sirtom : Lydie, ayant assisté à la réunion d'orientation budgétaire informe le conseil qu'à partir du 1^{er} juillet l'accès aux déchetteries sera payant pour les professionnels. Certaines déchetteries leur seront interdites.

Didier Meyer fait un compte rendu rapide de la réunion « communication site internet ».

Lagune : Léon Goudal, après avoir étudié les plans des bassins, va intervenir avec les cantonniers pour en améliorer l'entretien.

Devis panneaux : Signal Centre a envoyé un devis de 1100 €. L'achat est budgétisé.

Demande de pose de panneaux « cédez le passage » à l'embranchement de la route d'accès au village de la Croix.